

Calvin, la papauté et nous

●●● **Shafique Keshavjee**, Genève

Professeur à la Faculté de théologie protestante de
l'Université de Genève

Dans ses prédications, comme dans son œuvre maîtresse *L'Institution chrétienne*, Calvin déploie une critique sévère de la papauté. Le 23 mars 1560, en la cathédrale St-Pierre de Genève, Calvin a tenu ces propos : « (...) quand le pape allègue la supériorité qu'il dit avoir sur toute l'Eglise, nous savons que c'est tyrannie du diable, et qu'il a renversé tout l'empire du Fils de Dieu, quand il s'est ainsi élevé d'un orgueil infernal. »² Une partie importante du quatrième livre de *L'Institution chrétienne* est consacrée à la papauté. Selon Calvin, le pape ne serait pas en droit de revendiquer un rôle privilégié parmi les évêques, pour la simple raison qu'il ne remplirait même pas l'office d'un évêque. « Touchant du pape, je voudrais bien savoir ce qu'il a de semblable à un évêque. Le principal point de l'office épiscopal est de prêcher la Parole de Dieu au peuple. Le second, proche de celui-là, est d'administrer les sacre-

ments. Le troisième, d'admonester et de reprendre, et même de corriger par l'excommunication ceux qui faillent. Qu'est-ce qu'il fait de tout cela ? Qui plus est, fait-il semblant d'y toucher ? Que ses flatteurs donc me disent comment ils veulent qu'on le tienne pour évêque, vu qu'il ne donne nulle apparence de toucher, même du petit doigt, la moindre portion qui soit de son office. »³

Or la critique de Calvin a été plus virulente encore. Le pape est rapproché de l'Antéchrist. « Daniel et St Paul ont prédit que l'Antéchrist serait assis au temple de Dieu (Dn 9,27 ; 2 Th 2,4). Nous disons que le pape est le capitaine de ce règne maudit et exécrable, pour le moins en l'Eglise occidentale. Puisqu'il est dit que le siège de l'Antéchrist sera au temple de Dieu, par cela il est signifié que son règne sera tel qu'il n'abolira point le nom de Christ ni de son Eglise. De là il apparaît que nous ne nions point que les Eglises sur lesquelles il domine par sa tyrannie ne demeurent des Eglises, mais nous disons qu'il les a profanées par son impiété, qu'il les a affligées par sa domination inhumaine, qu'il les a empoisonnées de fausses et méchantes doctrines et quasi mises à la mort, au point que Jésus-Christ y est à demi enseveli, l'Evangile y est étouffé, la chrétienté y est exterminée, le service de Dieu y est presque aboli ; bref, tout y est si fort troublé, qu'il y apparaît plutôt une image de

églises

An de grâce 2009. En de multiples lieux, et à Genève en particulier, la vie et l'œuvre de Calvin sont revisitées. Or s'il est un domaine où la pensée de Calvin s'est montrée très vigoureuse, c'est bien celui de la critique de la papauté de son temps. De nombreux protestants considèrent que cette analyse garde sa pertinence. Qu'en penser ? L'auteur rappelle ici des éléments de la critique calvinienne de la papauté, de l'ecclésiologie catholique romaine et propose des pistes pour poursuivre le dialogue œcuménique.¹

- 1 • Cet article est un condensé d'un texte plus long, « 500 ans après Calvin, comment continuer le dialogue œcuménique ? » qui peut être lu sur www.unige.ch/theologie/faculte/collaborateurs/theologie-oeumenique/keshavjee.html.
- 2 • *La servante chassée, Sermon inédit sur l'histoire d'Agar (23 mars 1560)*, texte établi et présenté par Max Engammare, Zoé, Carouge-Genève 1995, p. 31.
- 3 • *L'Institution chrétienne*, Kerygma/Farel, Aix-en-Provence/Marne-la-Vallée 1978, Livre IV, 7,23, p. 132.

Babylone, que de la sainte cité de Dieu » (*L'Institution chrétienne*, IV, 2,12). S'il fallait résumer en deux mots toute sa critique, on pourrait dire que Calvin conteste radicalement une *domination inhérente* du pape sur l'Eglise.

L'affirmation de la papauté

Quatre siècles plus tard, au concile Vatican II, la « centralité » du ministère du pontife romain a été réaffirmée avec force. Pour rappel, quelques textes de *Lumen Gentium* (LG). « Le pontife romain, comme successeur de Pierre, est le principe perpétuel et visible et le fondement de l'unité qui lie entre eux soit les évêques, soit la multitude des fidèles. »⁴ « Cette doctrine du primat du pontife romain et de son infaillible magistère, quant à son institution, à sa perpétuité, à sa force et à sa conception, le saint Concile à nouveau le propose à tous les fidèles comme objet certain de foi » (LG 18, pp. 41-42). « C'est là l'unique Eglise du Christ, dont nous professons dans le symbole l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité, cette Eglise que notre Sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur (Jn 21,17), qu'il lui confia, à lui et aux autres apôtres, pour la répandre et la diriger (cf.

Mt 28,18, etc.), et dont il a fait pour toujours la "colonne et le fondement de la vérité" (1 Tm 3,15). Cette Eglise comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Eglise catholique qu'elle se trouve [*subsistit in Ecclesia catholica*], gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui, bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité subsistent hors de ses structures, éléments qui, appartenant proprement par don de Dieu à l'Eglise du Christ, appellent par eux-mêmes l'unité catholique » (LG 8, pp. 23-24).

La Congrégation pour la doctrine de la foi a donné un commentaire récent de ce texte dans *Réponses à des questions concernant certains aspects de la doctrine de l'Eglise* (29/6/2007).⁵ « Selon la doctrine catholique, s'il est correct d'affirmer que l'Eglise du Christ est présente et agissante dans les Eglises et les Communautés ecclésiales qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Eglise catholique, grâce aux éléments de sanctification et de vérité qu'on y trouve, le verbe subsister ne peut être exclusivement attribué qu'à la seule Eglise catholique (...) »⁶

En 1969, Paul VI visite le siège du Conseil œcuménique des Eglises. Il est le premier pape à le faire. Dans son discours, il rappelle de manière claire : « Notre nom est Pierre » et « le Seigneur nous a donné un ministère de communion ». Cette réaffirmation forte de l'identité de l'Eglise catholique romaine autour de Pierre et des évêques rassemblés a jeté un froid. En même temps, elle a le mérite de la clarté. *Il n'y aura pas de réconciliation œcuménique sans réconciliation autour d'une compréhension et d'une pratique communes d'un ministère de communion.*

4 • *Concile œcuménique Vatican II, Constitutions, Décrets, Déclarations. Textes latins et français*, Centurion, Paris 1967, LG 23, p. 49.

5 • A propos de ce document et des réactions qu'il a entraînées, lire **Pierre Emonet**, « L'Eglise en son miroir », in *choisir* n° 577, janvier 2008, pp. 13-16 ou sur www.choisir.ch. (n.d.l.r.)

6 • http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20070629_responsa-quaestiones_fr.html (consulté le 16/2/2009).

Relire le passé...

Le chemin est rocailleux. D'un côté, nous avons Calvin qui affirme que le pape est l'Antéchrist. De l'autre, nous avons les autorités de l'Eglise catholique romaine qui déclarent que l'Eglise *une* subsiste dans l'Eglise catholique et que le pape est le fondement de l'unité de l'Eglise. Peut-on surmonter le conflit entre ceux qui déclarent fermement que la papauté est le mal principal et cause des divisions et ceux qui au contraire, non moins fermement, clament que la papauté est le principe perpétuel et le fondement de l'unité ? J'ai la conviction, avec d'autres, que ce conflit peut être surmonté. Encore faut-il qu'un travail commun de relecture du passé se fasse et qu'un travail commun de prospection, humble et réaliste, soit entrepris.

Nombreux sont ceux qui ont fait remarquer que la critique sévère de Calvin à l'égard de la papauté - et avant lui, la critique impitoyable de Luther - portait sur l'Eglise de son temps et que précisément les temps avaient changé. Certes, il faut tenir compte de cet argument. La papauté du XXI^e siècle n'est pas celle du XVI^e ou du XI^e. Cela dit, il faut aussi reconnaître que la papauté telle que définie par Vatican I,⁷ puis reprise et rééquilibrée par Vatican II,⁸ n'est pas sans poser de nouvelles questions aux non catholiques.

Ce qui est moins connu, c'est qu'une partie de l'argumentation utilisée par Calvin pour critiquer les dérives de la hiérarchie de l'Eglise de son temps repose sur des arguments qu'il avait repris d'un

pape pour qui il avait de l'estime : Grégoire 1^{er}, appelé à juste titre Grégoire le Grand (540-604). Ce pape avait lui-même formulé de sévères critiques à l'égard du patriarche de Constantinople d'alors, Jean le Jeûneur.

Calvin se réfère souvent aux lettres de Grégoire. « Sur le titre d'évêque universel, la première contention en fut émue du temps de saint Grégoire, par l'ambition de l'archevêque de Constantinople nommé Jean. Car celui-ci voulait se faire évêque universel, ce que nul n'avait auparavant tenté. Or St Grégoire, en débattant cette question, n'allègue point que l'autre lui ôte le titre qui lui appartient, mais au contraire, il proteste que c'est un titre profane, voire même plein de sacrilège, et un préambule de la venue de l'Antéchrist » (*L'Institution chrétienne*, IV, 7,4).

Ainsi, pour affirmer que le pape de son temps était lié à l'Antéchrist, Calvin utilise l'argument du pape Grégoire qui considérait que le patriarche de Constantinople était lié à l'Antéchrist, parce qu'il était un évêque qui voulait étendre son pouvoir et manquait d'humilité... Dans une belle lettre adressée au patriarche Jean,⁹ Grégoire rappelle que le sens même de l'épiscopat est de ramener à l'humilité et, pour cela, qu'il est le premier à devoir vivre l'humilité.

Nous touchons là le cœur des conflits œcuméniques : l'extension de pouvoirs mal vécus - de « dominations inhumaines » aurait dit Calvin - aux dépens d'une autorité vécue dans l'humilité et qui appelle à l'humilité.

... imaginer l'avenir

La grande question est dès lors de savoir comment valoriser une forme de ministère épiscopal et primateal qui soit réellement un service et non une domination.

7 • Cf. la *Constitution dogmatique « Pastor Aeternus »* (18 juillet 1870), ch. 3.

8 • Cf. en particulier *Lumen Gentium* 8 ; 18 ; 20 ; 22-25.

9 • *Epîtres*, livre V, épître 18.

églises

Calvin a défini l'Église comme la mère de tous les fidèles (cf. *L'Institution* IV, 1,1 et 1,4). Il accorde même que Rome a été jadis « la mère de toutes les Églises » (IV, 7,24). Il reconnaît dans le passé le rôle des évêques « afin que l'égalité n'engendrât pas des noises, comme il advient souvent » (IV, 4,2), voire des archevêques et des patriarches (IV, 4,4). Mais il a critiqué fermement l'orgueil et la domination inhumaine de ces ministères quand leur mode d'élection ainsi que leur exercice n'étaient plus au service du Christ et de la transmission de l'Évangile.

Les héritiers de Calvin pourront-ils entendre que Calvin avait cette vision large de l'Église ? Et les héritiers de la papauté pourront-ils entendre que le seul sens du ministère primatial et épiscopal est celui d'une autorité dans le service ?

L'affirmation catholique selon laquelle c'est « par la seule Église catholique du Christ (...) que peut s'obtenir toute plénitude des moyens de salut »¹⁰ et qu'en dehors d'elle se trouvent non pas la plénitude mais des « éléments » de l'Église (*elementa ecclesiae*) choque profondément les partenaires du dialogue œcuménique et notamment les réformés. Or il est utile de se souvenir que le concept d'*elementa* ou de *vestigia* vient... de Calvin !¹¹ « (...) nous ne nions pas que les papistes aujourd'hui n'aient encore, dans cette dissipation de l'Église, quelques traces qui leur sont demeurées par la grâce de Dieu » (*L'Institution*, IV, 2,11). Ainsi l'Église catholique romaine a repris l'argumentation que Calvin avait utilisée contre l'Église de son temps, et l'a appliquée à l'Église qui se situe dans sa lignée. Comme Calvin avait repris l'argumentation d'un pape - contre le patriarche de Constantinople de son temps - et l'avait appliquée à la papauté qui se situe dans sa lignée.

Calvin avait considéré que la papauté était signe de l'Antéchrist car elle manquait d'humilité à l'égard de Dieu et de sa Parole (comme Grégoire le Grand le reprochait à Jean le Jeûneur). L'Église catholique romaine considère que les Églises non romaines n'ont que des éléments de la véritable Église, alors que la vérité de l'Église se trouve en son sein (comme Calvin l'a reproché à l'Église de son temps).

Estimes réciproques

500 ans après Calvin, le moment n'est-il pas venu de cesser de nous inspirer des critiques réciproques et de nous les appliquer mutuellement, pour nous nourrir de nos estimations réciproques et nous encourager mutuellement vers plus de pureté et de fidélité ? *Ecclesia semper purificanda*, comme l'affirme Vatican II. *Ecclesia semper reformanda*, comme l'affirment les Églises de la Réforme. Pour imaginer à quoi pourrait et devrait ressembler un ministère de communion qui puisse être accueilli et apprécié par tous, la méditation d'une parole de l'apôtre Paul nous sera nécessaire : « Que l'amour fraternel vous lie d'une mutuelle affection ; rivalisez d'estime réciproque » (Rm 12,10).

Sh. K.

10 • Concile Vatican II, *Unitatis Redintegratio* 3.

11 • Le cardinal Kasper le rappelle dans son texte *Current problems in Ecumenical Theology* (sans date, site du Vatican).